

Commune de Saint Etienne de Boulogne

Marché fourniture informatique

- Règlement de consultation -

1 - Organisme acheteur :

Mairie de Saint Etienne de Boulogne

Le Village

07200 Saint Etienne de Boulogne

2 – Personne responsable du marché :

Monsieur le Maire de Saint Etienne de Boulogne : Franck BRECHON

3 – Mode de passation du marché :

Procédure adaptée, article 28 du Code des Marchés Publics.

4 – Nature du marché :

Fourniture d'une unité centrale informatique de type PC dotée de 500 Mo de DD minimum et de 3 Mo de RAM minimum, ainsi que d'un processeur 3 Ghz minimum. L'UC devra comporter au moins 5 prises USB dont 2 en façade, et une carte réseau. Le système Windows 8 devra être installé

5 – Lots :

Le présent marché fait l'objet d'un lot unique.

6– Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de la valeur technique, de la rapidité d'intervention et du délai de réalisation.

7– Durée de validité de l'offre :

120 jours à compter du 30/09/2014 (date limite de dépôt).

10- Date limite du retour des offres :

30 septembre 2014 à 12 heures.

11 – Adresse de retour des offres :

Mairie de Saint Etienne de Boulogne, Le Village, 07200 Saint Etienne de Boulogne

12 – Renseignements – retrait du dossier :

Dossier ci-joint

Renseignements administratifs complémentaires :

Mairie de St Etienne de Boulogne : 04-75-87-11-23

L'entreprise

A....., le

Signature

« Lu et approuvé »